



La Pépinière des valeurs

Grandir pour soi. Grandir avec les autres.

L03

RÉFÉRENTIEL DES STANDARDS DU LABEL

MATERNELLE & PRIMAIRE



Pédagogie conçue et fondée par Badr Berrada
Ingénieur d'État en économie appliquée et
aide à la décision

Version 1.0 – 14 août 2026

RÉFÉRENTIEL DES STANDARDS DU LABEL

« La Pépinière des valeurs »



La Pépinière
des valeurs

Du principe pédagogique à l'exigence vérifiable.

Pédagogie conçue et fondée par Badr Berrada
Ingénieur d'État en économie appliquée et aide à la décision

01 / OBJET

Fonction du référentiel des standards

Ce document définit ce qu'un établissement doit démontrer pour prétendre au Label. Il constitue le pont entre le référentiel pédagogique L02 et les outils d'audit et de décision.

Élément	Définition
Standard	Domaine de conformité attendu.
Exigence	Ce que l'établissement doit mettre en place ou garantir.
Indicateur observable	Ce que l'auditeur peut réellement voir, entendre ou constater.
Preuve attendue	Document, observation, entretien ou trace permettant d'étayer la conformité.
Non-conformité	Écart suffisamment significatif pour empêcher, limiter ou conditionner la labellisation.

PRINCIPE

La certification ne repose pas sur des intentions déclarées. Elle repose sur des faits observables, cohérents et répétés.

NIVEAUX DE CONFORMITÉ

Une lecture commune pour transformer les observations en décision.

Niveau	Interprétation	Effet
0 - Non conforme	Exigence absente ou contraire au référentiel.	Écart majeur ou critique selon le cas.
1 - Partiel	Présence ponctuelle, irrégulière ou peu maîtrisée.	Plan correctif nécessaire.
2 - Conforme	Exigence effectivement mise en œuvre de manière satisfaisante.	Standard validé.
3 - Maîtrisé	Pratique stable, cohérente, comprise et documentée.	Niveau supérieur de maturité.

EXIGENCES CRITIQUES

Certaines exigences sont critiques : une note insuffisante sur ces points peut bloquer l'attribution du Label même si le score global est élevé.

OBSERVER

La pratique réelle

CROISER

Plusieurs preuves

DÉCIDER

Selon le référentiel

Vision intégrée de la pédagogie

Vérifier que « Grandir pour soi » et « Grandir avec les autres » sont réellement intégrés dans une même démarche pédagogique en maternelle.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
A1	L'établissement adopte officiellement la pédagogie intégrée.	Les deux voies apparaissent dans les pratiques et documents sans être organisées comme deux programmes concurrents.	Projet pédagogique, entretiens, emploi du temps, observations.
A2	La direction comprend le modèle.	Discours cohérent sur la place de l'autonomie et des valeurs.	Entretien direction / coordination.
A3	Les équipes savent expliquer les deux voies.	Les éducateurs donnent des exemples concrets reliant autonomie et valeurs.	Entretiens et observation de classe.
A4	La communication aux familles est cohérente.	Les parents comprennent la spécificité du modèle intégré.	Supports parents, réunion d'accueil, questionnaire.

LECTURE AUDIT

Le standard A doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Environnement préparé

Vérifier que l'espace permet réellement à l'enfant d'agir, choisir, ranger et se repérer.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
B1	Le mobilier est adapté à l'enfant.	L'enfant peut accéder aux espaces et au matériel sans dépendance systématique.	Observation directe, photos, plan de classe.
B2	Le matériel est ordonné et repérable.	Chaque objet a une place stable ; rangement compréhensible.	Observation de classe.
B3	L'ambiance limite la surcharge.	L'espace est calme, lisible et non saturé visuellement.	Observation, photos.
B4	Les zones ont une fonction claire.	L'usage des espaces est cohérent avec les objectifs pédagogiques.	Plan, observation, entretien équipe.
B5	La sécurité reste compatible avec l'autonomie.	Les restrictions ne neutralisent pas l'initiative adaptée à l'âge.	Observation, protocole sécurité.

LECTURE AUDIT

Le standard B doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Matériel et activités

Vérifier que les supports proposés servent une intention pédagogique claire et favorisent l'activité réelle de l'enfant.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
C1	Chaque activité a une finalité identifiable.	L'éducateur sait nommer la capacité ou la valeur travaillée.	Fiches, entretien, observation.
C2	Le matériel favorise l'action.	L'enfant manipule, expérimente ou produit une réponse.	Observation.
C3	La difficulté est progressive.	Les activités sont proposées avec une complexité adaptée.	Progressions, observations.
C4	Le matériel peut être utilisé de façon autonome.	L'enfant peut comprendre progressivement l'usage et le rangement.	Observation.
C5	L'achat coûteux n'est pas une fin en soi.	Les choix sont justifiés pédagogiquement, y compris avec du matériel simple.	Inventaire, entretien.

LECTURE AUDIT

Le standard C doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Posture de l'éducateur

Vérifier que l'adulte agit comme observateur, guide, modèle et garant du cadre.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
D1	L'adulte observe avant d'intervenir.	Les interventions inutiles sont limitées.	Observation prolongée.
D2	L'aide est graduée.	L'éducateur montre, accompagne puis se retire.	Observation.
D3	Le langage est respectueux.	Pas d'humiliation, de menace disproportionnée ou d'étiquetage.	Observation, entretiens.
D4	L'éducateur incarne les valeurs.	Respect, calme, écoute et cohérence sont visibles dans ses propres gestes.	Observation.
D5	Les conflits sont médiatisés.	L'adulte aide à comprendre, verbaliser et réparer.	Observation / situations rapportées.

LECTURE AUDIT

Le standard D doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Autonomie de l'enfant

Vérifier que l'enfant dispose d'occasions réelles et régulières de faire seul.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
E1	L'enfant peut choisir certaines activités.	Des choix adaptés existent dans la journée.	Observation, emploi du temps.
E2	L'enfant participe au rangement.	Le rangement n'est pas exclusivement assuré par les adultes.	Observation.
E3	Des responsabilités adaptées existent.	L'enfant contribue à des tâches utiles.	Tableau responsabilités, observation.
E4	L'adulte évite de faire à la place.	Les gestes accessibles à l'enfant sont encouragés.	Observation.
E5	La progression d'autonomie est suivie.	L'équipe observe les progrès et ajuste l'aide.	Grilles, notes, réunions.

LECTURE AUDIT

Le standard E doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Valeurs vécues

Vérifier que les valeurs sont traduites en comportements observables et répétées dans différents contextes.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
F1	Les valeurs sont explicitées.	L'équipe sait définir les comportements associés.	Référentiel local, entretiens.
F2	Les valeurs sont vécues au quotidien.	Des situations concrètes permettent leur pratique.	Observation.
F3	Les rituels soutiennent les valeurs.	Au moins certains rituels ont une intention claire.	Rituels, observation.
F4	La réparation est encouragée.	Après un écart, l'enfant est invité à restaurer la relation ou l'environnement.	Observation, témoignages.
F5	Les valeurs ne se réduisent pas à l'affichage.	Les posters ne constituent pas la principale preuve.	Observation, comparaison supports/pratiques.

LECTURE AUDIT

Le standard F doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Discipline éducative

Vérifier que le cadre est sécurisant, stable et compatible avec la dignité de l'enfant.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
G1	Les règles sont peu nombreuses et compréhensibles.	Les enfants peuvent expliquer certaines règles.	Observation, entretien enfant adapté.
G2	Les règles sont cohérentes entre adultes.	Les réponses ne varient pas fortement selon la personne.	Observation, entretiens.
G3	Les conséquences sont proportionnées.	Absence de sanctions humiliantes ou arbitraires.	Observation, règlement interne.
G4	L'autorité est calme et explicite.	L'adulte pose des limites sans agressivité.	Observation.
G5	La finalité est l'autodiscipline.	Le discours vise compréhension et responsabilité, pas uniquement obéissance.	Entretiens, observation.

LECTURE AUDIT

Le standard G doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Observation et progression

Vérifier que l'enfant est suivi à partir d'observations utiles et non d'un classement permanent.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
H1	L'observation est régulière.	Chaque enfant fait l'objet d'un suivi réel.	Grilles, notes, dossiers.
H2	Plusieurs dimensions sont suivies.	Autonomie, relation, concentration, émotion, responsabilité.	Outils de suivi.
H3	Les traces servent à ajuster les pratiques.	L'équipe s'appuie sur les observations pour décider des prochaines étapes.	Réunions, plans, entretiens.
H4	Les comparaisons publiques sont évitées.	Pas de classement humiliant entre enfants.	Observation, supports.
H5	Les repères d'âge restent indicatifs.	L'équipe ne transforme pas le référentiel en diagnostic rigide.	Entretiens.

LECTURE AUDIT

Le standard H doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Rituels et organisation de la journée

Vérifier que l'organisation quotidienne donne suffisamment de place à l'autonomie, au collectif et aux valeurs.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
I1	La journée comporte des temps d'activité autonome.	L'enfant dispose de plages suffisamment longues pour s'engager.	Emploi du temps, observation.
I2	Les temps collectifs sont adaptés à l'âge.	Ils restent utiles et raisonnablement courts.	Observation.
I3	Les transitions sont éducatives.	Accueil, rangement, repas et départ soutiennent aussi les apprentissages.	Observation.
I4	Les rituels ne sont pas mécaniques.	Chaque rituel conserve une intention pédagogique.	Entretiens, observation.
I5	L'organisation n'est pas excessivement rigide.	L'équipe peut s'adapter aux besoins du groupe et aux opportunités.	Planning, observation.

LECTURE AUDIT

Le standard I doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Coéducation avec les familles

Vérifier que les parents comprennent la démarche et peuvent participer de manière utile.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
J1	La pédagogie est expliquée aux familles.	Les parents reçoivent une présentation structurée.	Brochure, réunion, supports.
J2	Les échanges sont réguliers.	Les familles reçoivent des informations sur les progrès et besoins.	Carnets, réunions, messages.
J3	Les parents sont outillés.	Des gestes simples peuvent être prolongés à la maison.	Guides, ateliers, fiches.
J4	Le regard des familles est écouté.	Les observations parentales peuvent nourrir l'accompagnement.	Entretiens, formulaires.
J5	La confidentialité est respectée.	Les informations sur l'enfant sont protégées.	Procédures, pratiques.

LECTURE AUDIT

Le standard J doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Formation et professionnalisation

Vérifier que la qualité pédagogique ne repose pas seulement sur quelques individus mais sur un système de compétences.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
K1	Une formation initiale au modèle est prévue.	Les nouveaux éducateurs sont formés au socle pédagogique.	Plan de formation, attestations.
K2	La formation continue existe.	Des temps réguliers de perfectionnement sont programmés.	Calendrier, contenus.
K3	Les référents sont identifiés.	Au moins une personne peut accompagner les pratiques.	Organigramme, fonction.
K4	L'observation entre pairs est encouragée.	L'équipe dispose de temps de retour sur pratiques.	Comptes rendus, planning.
K5	La formation est reliée aux écarts observés.	Les besoins réels influencent le programme de formation.	Plan d'amélioration.

LECTURE AUDIT

Le standard K doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Gouvernance pédagogique

Vérifier que la direction assure la cohérence, le suivi et l'amélioration du dispositif.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
L1	Un responsable pédagogique est désigné.	Il existe une responsabilité claire pour le programme.	Organigramme.
L2	Les rôles sont définis.	Direction, coordination, éducateurs et support connaissent leurs responsabilités.	Fiches de rôle.
L3	Des revues pédagogiques existent.	L'équipe analyse régulièrement les pratiques et progrès.	Réunions, comptes rendus.
L4	Les écarts donnent lieu à des actions.	Un problème observé peut déboucher sur une mesure corrective.	Plans d'action.
L5	La direction protège l'intégrité du Label.	Le nom et le sceau ne sont pas utilisés de façon abusive.	Communication, supports.

LECTURE AUDIT

Le standard L doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

Inclusion et adaptation

Vérifier que la pédagogie reste accessible à des profils d'enfants variés sans perdre ses principes.

Code	Exigence	Indicateur observable	Preuve attendue
M1	Les activités peuvent être adaptées.	Temps, matériel, niveau de difficulté ou consigne peuvent évoluer.	Observation, fiches.
M2	La dignité reste constante.	Aucun enfant n'est publiquement stigmatisé.	Observation.
M3	L'autonomie reste recherchée.	L'aide supplémentaire ne devient pas dépendance permanente.	Observation.
M4	Les familles sont associées lorsque nécessaire.	Le regard parental est pris en compte dans les adaptations.	Entretiens, traces.
M5	Les professionnels externes peuvent être mobilisés.	Une collaboration est possible lorsque la situation le justifie.	Dossiers, accords.

LECTURE AUDIT

Le standard M doit être vérifié par des preuves convergentes. Un document seul ne suffit pas lorsque la pratique peut être observée.

STANDARDS CRITIQUES DU LABEL

Certains écarts portent atteinte à l'identité ou à la sécurité même de la pédagogie. Ils ne peuvent pas être compensés par de bons résultats ailleurs.

Code	Exigence critique	Conséquence possible
C-01	Absence de pratiques humiliantes ou violentes.	Blocage ou suspension du Label.
C-02	Pédagogie intégrée en maternelle, sans séparation artificielle des deux voies.	Non-conformité majeure.
C-03	Usage honnête du nom et du sceau du Label.	Suspension immédiate possible.
C-04	Environnement et pratiques compatibles avec la sécurité de l'enfant.	Blocage du Label.
C-05	Formation minimale des équipes clés.	Condition préalable à l'attribution.

NON-COMPENSABLE

Un critère critique non satisfait doit être traité séparément du score global. La protection de l'enfant et l'intégrité du Label priment.

TYPOLOGIE DES PREUVES ACCEPTABLES

Une preuve robuste résulte du croisement de plusieurs sources.

Type de preuve	Exemples	Force
Observation directe	Classe, rituels, interactions, usage du matériel.	Très forte
Entretien	Direction, coordinateurs, éducateurs, familles.	Forte
Document	Projet pédagogique, plans, grilles, supports, procédures.	Moyenne à forte
Trace	Photos, travaux, comptes rendus, fiches de suivi.	Variable
Déclaration seule	Affirmation sans élément corroborant.	Faible

BONNE PRATIQUE D'AUDIT

Croiser plusieurs sources : un document seul ne prouve pas toujours une pratique, et une observation ponctuelle ne prouve pas toujours une habitude durable.

LOGIQUE DE DÉCISION PROPOSÉE

Les seuils chiffrés précis sont fixés dans L04 ; L03 définit ce qui doit être démontré.

Niveau de décision	Principe
Engagé	Socle critique validé + majorité des standards au moins partiels + plan d'amélioration formalisé.
Confirmé	Socle critique validé + conformité réelle sur l'essentiel des standards + pratiques stables.
Excellence	Socle critique validé + standards largement maîtrisés + amélioration continue démontrée.
Centre de référence	Niveau Excellence + capacité d'accompagnement, documentation et contribution au développement du Label.

LES 13 FAMILLES DE STANDARDS

Une architecture normative complète, lisible et traçable.

A Vision intégrée

B Environnement préparé

C Matériel et activités

D Posture éducateur

E Autonomie enfant

F Valeurs vécues

G Discipline éducative

H Observation & progression

I Rituels & journée

J Coéducation familles

K Formation

L Gouvernance

M Inclusion

BASE NORMATIVE

L03 constitue la base normative du Label. L04 transforme ces standards en pondérations, seuils et règles de décision ; L05 et L06 les traduisent en protocole et outils d'audit.

CONCLUSION

Grandir pour soi. Grandir avec les autres. Des standards lisibles, des preuves vérifiables et une décision traçable.